



District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2021-2022

Procès-Verbal n°12

Réunion du Mardi 14 juin 2022 à 18h30

Président de séance : Frédéric CASTEL

Présents : DALLA POZZA Pascal, DE FARIA Thomas (visio), DELANDHUY Raphael, GROD Denise, MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik, PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry (visio)

Excusés : BIDAULT François (CDPA), CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au Comité Directeur), GOMAS Olivier.

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h45.

1. PREAMBULE, APPROBATION PV ET AUDITION

1.1 PREAMBULE

La CDA félicite Rachid CHANDOURI pour sa promotion en L1 ainsi que Yacine DIFALLAH et Dimitri PORTE STEVENS pour leur accession en L2. Rachid et Yacine sont par ailleurs reçus à l'examen d'arbitre de ligue FUTSAL.

Thierry tient, au nom de la CDA, à remercier chaleureusement l'ensemble des arbitres qui ont officié sur les finales jeunes du 11 juin 2022. Leurs prestations ont été unanimement reconnues et appréciées par l'ensemble des acteurs présents à Bar sur Aube. Ils ont su faire honneur à l'arbitrage Auboisi.

La CDA remercie tout aussi chaleureusement les 4 arbitres qui ont accepté d'officier sur la finale féminine du 12.06 à Foicy.

1.2 APPROBATION PV

Le PV n°11 est approuvé par les membres présents.

2. COURRIELS RECUS

Le 19.05 Christophe GRANGER demande si un délégué sera affecté à la demi-finale qu'il va arbitrer. La commission des délégations répond par la négative.

Le 22.05 Alice RAYBAUDI met la CDA en copie de l'envoi de ses rapports: disciplinaire et circonstancié

Le 23.05 Jordan BEAUJOIN et Yann MEMBRADO rédigent chacun un rapport disciplinaire

Le 23.05 Eric RAYBAUDI, responsable du Pôle Pratiques du DAF et membre élu du Comité Directeur, met en copie la CDA d'un rapport complémentaire à celui de l'arbitre sur un match de jeune.

Le 24.05 Auguste AUGIER produit un rapport disciplinaire.

Le 25.05 Noham VELAY informe, via la boîte mail du DAF, de sa réussite à la certification UNSS et demande son passage ligue. La CDA le félicite pour sa certification UNSS.

Le 27.05 Jordan BEAUJOIN s'étonne de la sanction prise par la commission de discipline à l'encontre d'un joueur qu'il a sanctionné. La CDA n'est pas compétente pour lui répondre.

Le 28.05 Roihim MDERE met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 29.05 Erik GUILLET met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire

Le 30.05 Yann MEMBRADO met en copie la CDA de l'envoi de ses rapports disciplinaires

Le 30.05 Noureddine BOUSAHMAINE, président de l'Etoile Chapelaine, confirme officiellement le forfait de son équipe B du 29.05 en D3.

Le 03.06 David MATHURIN indique pouvoir être disponible plus tôt que prévu.

Le 03.06 Jordan BEAUJOIN demande la procédure à suivre en cas de changement de club. La CDA transmet sa question à la commission du statut de l'arbitrage.

Le 04.06 Nicolas SPAY, référent arbitre de l'ESTAC, informe de sa volonté de mettre en place un mode de communication plus efficient entre son club et la CDA au sujet des jeunes arbitres stagiaires afin d'éviter les absences à désignations constatées cette saison.

Le 07.06 Thomas DEFARIA demande si le DAF est doté d'un matériel adapté à la pratique du cecifoot. Fabien AZIL, CTD, indique que le DAF dispose de 2 ballons et de quelques masques.

Le 08.06 Idris BOUAJAJ informe qu'il sera retard pour raison professionnelle à sa convocation en CD du 13.06.

Le 12.06 Denis DERENNE rédige un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe.

Le 12.06 Roihim MDERE produit un rapport disciplinaire.

Le 14.06 Boris VECHIN constate une erreur sur la FMI et demande correction. Cela s'avère inutile car il s'agissait d'un bug informatique.

Le 14.06 Jordan BEAUJOIN rédige un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe.

Le 14.06 Aurélien PRIEUR informe que l'arbitre du match sur lequel il était délégué s'est blessé et a cédé à la mi-temps sa place à un arbitre auxiliaire.

Le 14.06 Viviana ROHER, AMICALE DE ST GERMAIN, demande les conditions requises pour que son club soit couvert vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Sa demande est transmise à la commission compétente.

3. INFORMATIONS LIGUE ET CRA

Informations CRA

Suite à la CRA du 25.05 les affectations pour la saison 2022-2023 sont publiées le 02.06. Notre district compte, toutes catégories confondues, 14 arbitres de ligue.

4. INFORMATIONS DISTRICT ET CDA

Informations District

La Commission Foot animation informe régulièrement des modifications apportées en U13

Le 21.05 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du District Aube de Football, signale le forfait tardif d'une équipe en coupe U14.

Le 24.05 la Commission des compétitions demande un rapport disciplinaire à un arbitre

Le 30.05 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, invite la CDA, ainsi que l'ensemble des acteurs du football aubois, à assister une réunion le 02.06 ayant pour objectif une concertation sur la gestion des matchs du dimanche 15h lorsque l'ESTAC jouera à la même heure à domicile la saison prochaine.

Fabien AZIL communique le 03.06 des renseignements en lien avec la finale du 12.06 de coupe de l'aube féminine à 8. L'ensemble des éléments sont transmis aux arbitres volontaires pour cette manifestation le 07.06.

Le DAF, à l'initiative de l'équipe ESMT/Torvilliers U16, souhaite faire donner le coup d'envoi de la finale de coupe de l'Aube U16 par un jeune Ukrainien en solidarité avec le peuple Ukrainien. Le déroulé des finales jeunes est communiqué le 09.06.

Le 10.06 Rodolphe VIGREUX, secrétaire Général du DAF, invite l'ensemble des commissions du DAF à préparer une intervention durant l'AG du DAF prévue le 01^{er} juillet. Le thème abordé est laissé à l'appréciation de chaque commission.

Le 10.06 Jean Pierre demande la liste des arbitres de plus de 18 ans officiant en adultes. Jose lui indique qu'aucun arbitre de moins de 23 ans ne tourne en adulte. Il sollicite également un budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 ainsi que le listing des tutorats réalisés cette saison.

Eric RAYBAUDI informe que le compte Facebook du DAF est alimenté par les images des finales jeunes du samedi 11 juin et accessible via le lien qui suit :

<https://www.facebook.com/DistrictAubeFootball/posts/1900126113525679>

Informations CDA

La CDA a réalisé la commande des maillots d'échauffement pour les arbitres retenus sur les finales jeunes et adultes.

La CDA est sollicitée pour désigner des arbitres sur une manifestation de foot à 8 féminine se déroulant le 12 juin matin. La CDA demande plus ample renseignement sur cet évènement afin de pouvoir positionner les arbitres répondant aux critères.

Le 19.05 Tristan GERBEAU réagit à la décision prise en CDA.

Le 19.05, la CDA est informée que la piste d'athlétisme est disponible les mardis soir après 19h30 pour réaliser le test physique prévu à son RI. La CDA décide, au regard de l'avancée de la saison et du non impact sur les classements, de ne pas réaliser de test physique cette année.

Le 28.05 à 18h42 Frédéric CASTEL, président de la CDA reçoit, sur sa boîte mail privée, un message insultant d'un éducateur. Ce message est transmis aux commissions des compétitions et de discipline pour suite à donner. Il reçoit un message d'excuses de ce même éducateur le 05.06 qui ne pourra pas se rendre à la convocation du 13.06.

La CDA constate que certains arbitres rencontrent des difficultés pour consulter leurs désignations. Il semble que la mise à jour du logiciel foot2000 va faciliter la résolution de ce souci.

La CDA questionne les arbitres que la CRA a mis à sa disposition cette saison sur leurs intentions pour la saison 2022-2023. Certains d'entre eux manifestent le souhait de rester en district.

Le 31 mai, la CDA s'est réunie pour finaliser le travail sur le RI. Frédéric remercie ceux qui se sont investi pour permettre de clôturer ce travail dans les délais et ainsi pouvoir le présenter au prochain Comité Directeur. Les échanges ont permis de valider les modifications et mises à jour proposées.

Jose a assisté, au nom la CDA, à une réunion organisée au DAF le 02.06 visant la mise en place d'un processus qui permette aux supporters de l'ESTAC de concilier la pratique du football et leur volonté d'aller encourager le club phare de notre district. Le travail de concertation va se poursuivre afin d'essayer de trouver un consensus dans l'intérêt de tous avant l'AG du DAF.

La CDA, dans une volonté d'anticipation des besoins pour la saison prochaine, sollicite les observateurs ayant aidé activement cette saison. La CDA réitère ses remerciements les plus sincères à ceux qui lui ont permis de réaliser l'accompagnement indispensable de nos arbitres de district cette saison.

Thierry RAYBAUDI, au nom de la CDA, remercie la commission des délégations pour la présence de délégués sur les finales jeunes.

La CDA envoie à l'ensemble des arbitres le lien permettant de remplir la fiche de renseignements qui est indispensable pour renouveler leur licence. Ceci dans l'objectif d'avoir un maximum d'arbitres opérationnels dès le début de saison 2022-2023 qui est prévue le 21.08.22 par un tour de Coupe de France.

Frédéric CASTEL reçoit le 07.06 une invitation de la FFF pour assister au stage des présidents de CDA, CRA et des CTA se déroulant les 25 et 26 juin au CNF à Clairefontaine. Ne pouvant s'y rendre Frédéric se propose de se faire représenter. Cela s'avère inutile car le stage est annulé le 14.06.

En l'absence d'Olivier ce jour, la CDA ne peut pas procéder à la validation des classements et réaliser les affectations pour la saison 2022-2023. Une séance de travail en visio est programmée pour valider les classements et ainsi réaliser les affectations pour la prochaine saison.

La CDA fixe la date du 03.09 pour l'organisation du rassemblement de début de saison.

A l'aune de cette fin de saison, Frédéric rédige un courrier envoyé à l'ensemble des arbitres et observateurs du DAF.

5 ETDA

Formation Ligue

Thomas COLLAVINI demande comment se procurer le livre des lois du jeu mis à jour ainsi que des questionnaires pouvant l'aider dans sa préparation à la candidature ligue qu'il officie le 14.06. Denise se met à disposition pour l'accompagner dans ce projet. Elle va intégrer dans ce groupe de travail les arbitres qui seront promotionnels la saison prochaine.

Pôle physique

Toufik considère que le groupe, bien que restreint, travaille dans une bonne ambiance. Il a organisé un test physique configuration ligue et les participants ont eu de bon résultats Il relancera l'ensemble des arbitres à l'occasion de la reprise des entraînements collectifs.

Référents Arbitres

Toufik remarque que les D1 le sollicitent peu.

Thomas est sollicité par certains d2 afin d'obtenir les classements et affectations.

Raphael constate qu'un bon nombre de stagiaires ou jeunes sont en demande du maintien du lien.

FIA

Denise après un échange avec Florent GOSELIN puis Matthieu LOMBARD sur l'organisation des FIA, propose les dates suivantes pour les FIA sur la saison 2022-2023 :

1ère session:

Samedi 10/09/2022 : Modules 1, 2 et 3 (8h30-12h et 13h30-17h)

Dimanche 11/09/2022 : Module 4 (8h30- 12h)

Samedi 17/09/2022 : Modules 5 et 6 (8h30-12h et 13h30-17h)

Dimanche 18/09/2022: Examen (8h30- 12h)

Samedi 24/10/2022: Module 7 (8h30- 12h)

2ème session :

Samedi 28/01/2023 : Modules 1, 2 et 3 (8h30-12h et 13h30-17h)

Dimanche 29/01/2023 : Module 4 (8h30- 12h)

Samedi 04/02/2023 : Modules 5 et 6 (8h30-12h et 13h30-17h)

Dimanche 05/02/2023: Examen (8h30- 12h)

Samedi 11/02/2023: Module 7 (8h30- 12h).

6 DESIGNATIONS

6.1 Adultes

Le 17.05 Cédric CUISINIER envoie un justificatif suite à son absence à désignation.

Le 19.05 Fabien CHOLLIER produit un CM de reprise.

Le 23.05 Jérôme RANCE demande le retrait d'une désignation pour raison familiale.

Le 25.05 Alexis DRIF signale, par sms à son désignateur, qu'il aura du mal à se rendre à son match du 29.05. Le 28.05 il prévient, par téléphone, le président du club recevant de son absence.

Le 28.05 Jonathan NOUALHAGUET informe qu'en raison d'un souci de sante, il ne pourra pas arbitrer jusqu'à la fin de saison. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 29.05 Auguste AUGIER donne une explication à son absence à désignation sans justificatifs.

Le 31.05 Jordan BEAUJOIN demande des renseignements sur ses désignations.

Le 11.06 Mohamed LACHAL informe d'une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle.

Le 12.06 jean FRAUMENS donne une explication à son absence à désignation.

6.2 Jeunes

Le 19.05 Lucas GOMES demande si son indisponibilité tardive pour le 28.05 sera bien prise en compte.

Le 21.05 Yanis SAHED signale s'être déplacé et constaté l'absence des équipes. Après vérification, il semble qu'il se soit trompé de date pour sa désignation.

Le 28.05 Hugo RABIAT produit un CM suite à son absence à désignation et s'excuse de ne pas avoir pu prévenir son observateur de son absence en amont.

Le 28.05 Chloé GIOVANNINI donne une explication à son absence à désignation du jour.

Le 01.06 Billal BOUTICH informe qu'une blessure l'empêche d'aller à sa désignation du 04.06. Il envoie un CM le 03.06.

Le 01.06 Alidjan OSMANI demande le renvoi du dossier médical

Thierry a informé individuellement les arbitres retenus pour officier sur les finales jeunes

Thierry revient sur la gestion par la commission de discipline du comportement inapproprié de deux jeunes arbitres sur le Festival u13 du 02.04.

6.3 Observations / Tutorats / Foot Diversifiés

Le 18.05 François NALOT signale une indisponibilité pour les 28 et 29 mai. Il informe le 23.05 avoir observé un arbitre qui est en grande difficulté. La CDA va revoir au plus vite cet arbitre afin de lui apporter l'aide la plus adaptée.

Le 26.05 Anthony PEREZ demande si sa désignation du 28.05 pour aller voir un jeune sera dans le cadre d'un tutorat ou une observation. Il informe le 28.05 que le jeune concerné n'est pas venu à son match.

Le 30.05 Jean Michel MAINGAUT signale l'absence de l'arbitre qu'il devait observer.

Le 30.05 José PEREIRA informe que le jeune qu'il devait tutorer ne s'est pas déplacé à son match.

Yann envoie à Jean Pierre le 05.06 le listing des observations réalisées en ligue afin que les défraiements soient faits.

Le 12.06 Michel VOULMINOT signe l'absence de l'arbitre qu'il devait observer.

Pascal et Yann tiennent à remercier les observateurs et tuteurs qui se sont rendus disponibles pour assurer le suivi et l'accompagnement de nos arbitres.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Yann fait remonter une difficulté relationnelle avec un délégué rencontré par plusieurs arbitres. Ce sujet sera abordé lors d'une future rencontre avec la commission des délégations.

Raphael demande si le groupe de travail sur la fiche éthique allait pouvoir faire des propositions prochainement. Frédéric indique que ce sujet devrait être abordé en CD.

Frédéric remercie l'ensemble de la CDA pour le travail réalisé cette saison. Il fait vœux que la saison prochaine soit source d'épanouissement pour ceux et celles qui vivent avec nous la passion du football. Il souhaite également que les projets évoqués en CDA puissent voir le jour dès la saison prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 23h20.

La prochaine réunion de la C.D.A. est prévue le 05.07.2022 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA